

Atelier RESSOURCES, Patrimoine matière à projet

Année	4	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code	M81-AHP-A
Semestre	8	Heures TD	56	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	10	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Demilly

Objectifs pédagogiques

RESSOURCES, patrimoine matières à projet

Réhabiliter, transformer et construire dans un contexte patrimonial:
exploration des stratégies de reconversion et de mutation du patrimoine industriel.

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'ATELIER

L'atelier invite à connaître, reconnaître, transformer et réinterpréter le patrimoine afin de le maintenir vivant. Construire de manière responsable suppose d'abord une prise de conscience du patrimoine bâti local, préalable à tout projet neuf ou de réhabilitation, pour une architecture située, ancrée dans son territoire.

Dans la continuité de l'atelier de projet de master M1.1, nous proposons d'aborder la réhabilitation et la construction neuve dans une démarche architecturale engagée, responsable et sensible, en connaissance du patrimoine local. La problématique générale est la revitalisation des centres-bourgs, en explorant la valorisation patrimoniale comme levier de transformation.

Lors de ce second semestre, nous nous attachons à étudier un ensemble patrimonial issu d'une activité (thermale, commerçante, industrielle) qui a marqué profondément le territoire. Cette année, nous nous concentrerons sur le patrimoine issu de l'industrie, à travers diverses typologies de bâtiment: anciennes usines, cités ouvrières, équipements, infrastructures ferroviaires...

Ce patrimoine récent, souvent méconnu et stigmatisé, est fragile et protéiforme. Sa sauvegarde soulève des enjeux sociaux et de mémoire collective particulièrement forts.

L'atelier aura pour but de révéler ce patrimoine, d'en comprendre la nature et d'exprimer son potentiel d'évolution et d'adaptation face aux enjeux actuels. Pour cela, nous irons à la rencontre des usagers et des acteurs locaux prenant part à ce patrimoine vivant : habitants, associations, collectivités, architecte des bâtiments de France...

La culture constructive sera abordée à travers :

- l'analyse du bâti existant
- la conception de projets de réhabilitation et de création
- l'étude des matériaux et de leurs mises en œuvre.

Nous nous questionnerons sur les ressources passées et actuelles, de l'héritage des constructions industrialisées aux fondamentaux séculaires.

Nous explorerons le thème du réemploi des matériaux existants et l'emploi de matériaux bio et géo sourcés (bois, terre, pierre, chanvre...).

Des séances thématiques seront consacrées aux différents matériaux, à leur restauration ainsi qu'à leurs applications en construction neuve.

Suivant les bâtiments étudiés nous pourrons également aborder le sujet de la restauration du béton.

L'atelier propose de :

- Se confronter à un cas concret d'une expertise patrimoniale en analysant un site et ses problématiques contemporaines.
- Évaluer les atouts et les possibilités de mutations du bâti en résonance avec un contexte environnemental, social et spatial donné.
- Reconnaître le bâti ancien (typologie, matériaux et modes de construction) et réactiver les connaissances acquises en licence lors des cours d'histoire de l'architecture.
- Former les étudiant-e-s à une méthode d'intervention sur le bâti ancien : recherches documentaires, relevé in situ, diagnostic architectural, consolidations d'urgence, définition des enjeux et programmation et intervention architecturale.
- Développer sa capacité à projeter l'architecture en lien avec des enquêtes de terrain, des hypothèses intellectuelles, des postures éthiques et des positions architecturales personnelles. Envisager donc en ce sens le projet architectural comme une démonstration argumentée.
- Définir des choix d'intervention de mise en valeur patrimoniale et de création architecturale.
- Explorer les relations entre matériaux, détails constructifs et mise en œuvre.
- Aborder des notions de rénovations / réhabilitation avec des matériaux naturels, bio et géo sourcés (isolation, contrôle de l'ambiance, ...)
- Identifier les filières locales (pierre, résineux,...) et réfléchir à l'émergence de nouvelles logiques de filière à partir des ressources disponibles (terre, bois de feuillus).
- Réactiver les savoirs constructifs acquis en licence. Travail du détail renforcé
- Proposer des programmes adaptés et des mises en œuvre architecturales capables de renouer avec les savoir-faire et les matériaux locaux.
- Maîtriser la présentation orale d'un projet devant un jury et devant les acteurs d'une collectivité.

Contenu

A la suite de l'atelier de M1.1, l'atelier Ressources propose de continuer l'acquisition des outils d'intervention sur un édifice existant suivant un une méthodologie rigoureuse et complète :

- Analyse documentaire
- Relevés et diagnostic urbain, architectural, sanitaire
- Formulation d'un parti architectural argumenté et conception du projet architectural.
- Le parti retenu aboutit à un projet illustré par une esquisse, qui propose une intervention réfléchie et pérenne sur l'existant.

Une première phase d'analyse par groupe permet d'une part d'apporter un ensemble de notions conceptuelles capables de nourrir les discussions, et d'autre part de construire ensemble une vision problématisée du territoire.

Concrètement, quatre thématiques de recherche sont proposées en guise d'entrée vers un approfondissement collectif de la connaissance du territoire à toutes ses échelles :

1. Les matières et les ressources locales ;
2. Le patrimoine et ses enjeux ;
3. Morphologies et spatialités architecturales et urbaines ;
4. Programmation, acteurs et économies contemporaines.

Cette phase se conclut par une présentation avec des invités, durant laquelle les étudiant.e.s présentent et soumettent leurs analyses.

Une deuxième phase de développement de propositions concrètes permet de soumettre les points de vue et hypothèses au processus appliqué et intransigeant du projet architectural et urbain. Durant cette phase, un retour sur site avec la pratique du relevé architectural in situ permet d'entrer dans une analyse plus fine de l'édifice destiné à recevoir le projet : reconnaître les caractéristiques de l'état existant, sa composition propre, mais aussi ses principes constructifs et sa matérialité.

Cette phase se conclut par un rendu de projet individuel envisagé comme une démonstration sur hypothèse, ou, autrement dit, comme processus argumenté pleinement basé sur l'enquête préalablement menée. En cela, c'est une forme de recherche appliquée, mise en test par le biais d'un projet expérimental.

En synthèse, la phase diagnostic est donc réalisée en groupe avant que chaque étudiant-e développe un travail personnel de conception architecturale. Le travail de maquette et d'axonométrie comme outil de conception et de représentation permet de vérifier et de corriger l'intervention dans les trois dimensions. Et l'analyse critique des références permet de mettre en question sa propre démarche et ses choix d'intervention, sans pour autant faire un simple copié-collé.

En lien avec le séminaire « Patrimoine, création et durabilité » proposé par Pierre Maurer, l'atelier de projet propose lui aussi des interventions qui ponctuent le semestre, et consolident les connaissances, en particulier sur la question des différents matériaux, de leur restauration et de leur mise en œuvre.

Enfin, l'atelier est aussi une expérience de terrain :

- Synthèse du diagnostic des relevés et observations in situ en Atelier de Projet.
- Compréhension des dispositifs constructifs anciens
- Observations et relevé des pathologies
- Rencontres avec les élus de la ville, la DRAC, les personnes ressources, architecte des bâtiments de France, service de l'inventaire, archives...

Mode d'évaluation

- Présence et participation active aux séances de présentation d'avancement
(Projet non validé à partir de 3 absences non excusées)
- Un jury intermédiaire pour mesurer la progression du travail et valider les pistes d'évolution.
- Le rendu final sous forme de panneaux de présentation du projet, de maquettes d'études et de rendu.

Acquis d'apprentissage :

- Identifier les enjeux d'un contexte d'intervention en s'appuyant sur différents outils: analyse (spatiale, historique, ressources), enquête de terrain, relevé, apport de la recherche, projets références.
- Identifier les spécificités historiques et constructives d'un édifice pour engager un projet de réhabilitation ainsi que les problématiques patrimoniales, architecturales et urbaines.
- Identifier et comprendre les dispositifs constructifs existants et projetés.
- Concevoir un projet architectural pertinent dans ses différentes échelles et sa portée tant culturelle que technique
- Formuler une problématique claire en lien avec les objectifs à atteindre
- Élaborer une démarche de projet cohérente vis-à-vis de la problématique énoncée.
- Communiquer le projet à travers des documents et un discours adapté (restitution, exposition, publication...)

Travaux requis

- Analyse du contexte, topographie du réseau viaire et parcellaire.
- Étude du bâti et du non bâti, étude typologique et morphologique.
- Relevé et diagnostic, analyse de l'état sanitaire du bâti (structures, façades, éléments de décor...).
- Synthèse des potentialités et contraintes de l'édifice existant.
- Formulation d'hypothèses quant aux modes constructifs et aux matériaux.
- Recherche et analyse de références pertinentes
- Analyse du programme, des exigences fonctionnelles et techniques
- Organigramme des usages
- Mise en forme spatiale du programme, esquissé sous la forme de croquis et maquette
- Avant-projet : plans, élévations et coupes à l'échelle 1/100e. Croquis, perspectives, maquettes.
- Développement du projet : axonométrie constructive, plans, élévations et coupes à

l'échelle 1/100e, détails architecturaux et constructifs au 1/50e, voire au 1/20e, perspectives, rédaction d'un descriptif architectural et technique

Rendu final sous forme de carnet A3, panneau A1, maquettes et projections.

